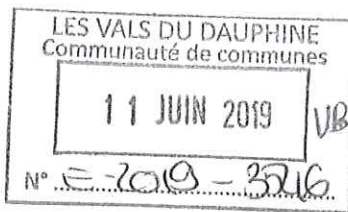


CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé



Rapport d'analyse Page 1 / 3
 Edité le : 05/06/2019

C.C. LES VALS DU DAUPHINE
 Service Facturation
 22 RUE DE L'HOTEL DE VILLE
 CS90077
 38353 LA TOUR DU PIN CEDEX

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 3 pages.
 La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
 L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
 Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier : LSE19-81675		Analyse demandée par : ARS Rhône Alpes - DT de l'ISERE	
Identification échantillon : LSE1905-9245-1			
Nature:	Eau de production		
Point de Surveillance :	STATION DE REYTEBERT	Code PSV :	000001349
Localisation exacte :	APRÈS TRAITEMENT - robinet conduite		
Dept et commune :	38 DOISSIN		
UGE :	0226 - CC VALS DU DAUPHINE		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	P1	Type Analyse :	P1AU
Nom de l'exploitant :	C.C VALS DU DAUPHINE 22 RUE HOTEL DE VILLE 38110 LA TOUR-DU-PIN	Motif du prélèvement :	CS
Nom de l'installation :	REYTEBERT	Type :	TTP
Prélèvement :	Prélevé le 24/05/2019 à 10h18 Réceptionné le 24/05/2019 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / DURIEUX Christine Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Conditions de prélèvements : PNF Flaconnage CARSO-LSEHL	Code :	000970
Traitement :	CHLORE		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Date de début d'analyse le 24/05/2019

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Observations sur le terrain Pluviométrie 48 h	38P1TUV	0	mm/48h	Observation visuelle			
Mesures sur le terrain Température de l'eau	38P1TUV	11.6	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3		25 #
Température de l'air extérieur	38P1TUV	20.0	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne		

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	
pH sur le terrain	38P1TUV	7.5	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523		6.5	9 #
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	38P1TUV	629	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888		200 1100	#
Chlore libre sur le terrain	38P1TUV	0.50	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#
Chlore total sur le terrain	38P1TUV	0.55	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#
Bioxyde de chlore	38P1TUV	<0.06	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne selon NF EN ISO 7393-2			
Analyses microbiologiques								
Microorganismes aérobies à 36°C	38P1TUV	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Microorganismes aérobies à 22°C	38P1TUV	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Bactéries coliformes à 36°C	38P1TUV	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1			0 #
Escherichia coli	38P1TUV	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	0		#
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	38P1TUV	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0		#
Anaérobies sulfito-réducteurs (spores)	38P1TUV	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2			0 #
Caractéristiques organoleptiques								
Aspect de l'eau	38P1TUV	0	-	Analyse qualitative				
Odeur	38P1TUV	0 Néant	-	Qualitative				
Saveur	38P1TUV	0 Néant	-	Qualitative				
Odeur à 25 °C : seuil	38P1TUV	N.M.	-	Analyse organoleptique	NF EN 1622 méth courte			3
Saveur à 25 °C : seuil	38P1TUV	N.M.	-	Analyse organoleptique	NF EN 1622 méth courte			3
Couleur apparente (eau brute)	38P1TUV	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887			15 #
Couleur vraie (eau filtrée)	38P1TUV	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887			#
Couleur	38P1TUV	0	-	Qualitative				
Turbidité	38P1TUV	0.17	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027			2 #
Analyses physicochimiques								
<i>Analyses physicochimiques de base</i>								
Conductivité électrique brute à 25°C	38P1TUV	602	µS/cm	Conduclimétrie	NF EN 27888		200 1100	#
TAC (Titre alcalimétrique complet)	38P1TUV	26.65	° f	Potentiométrie	NF EN 9963-1			#
TH (Titre Hydrotimétrique)	38P1TUV	30.88	° f	Calcul à partir de Ca et Mg	Méthode interne M_EM144			#
Carbone organique total (COT)	38P1TUV	0.4	mg/l C	Pyrolyse ou Oxydation par voie humide et IR	NF EN 1484			2 #
Cations								
Ammonium	38P1TUV	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie au bleu indophénol	NF T90-015-2		0.10	#
Anions								
Chlorures	38P1TUV	15.4	mg/l Cl-	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1		250	#
Sulfates	38P1TUV	10.0	mg/l SO4--	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1		250	#
Nitrates	38P1TUV	35.9	mg/l NO3-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	50		#
Nitrites	38P1TUV	< 0.02	mg/l NO2-	Spectrophotométrie	NF EN 26777	0.10		#
Pesticides								
<i>Total pesticides</i>								
Somme des pesticides identifiés	38P1TUV	0.151	µg/l	Calcul		0.500		
Pesticides azotés								
Atrazine	38P1TUV	0.019	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100		#
Atrazine 2-hydroxy	38P1TUV	< 0.020	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100		#

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
Atrazine déséthyl	38P1TUV	0.084	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100	#
Cyanazine	38P1TUV	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100	#
Hexazinone	38P1TUV	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100	#
Propazine	38P1TUV	< 0.020	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100	#
Simazine 2-hydroxy	38P1TUV	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100	#
Terbutylazine	38P1TUV	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100	#
Terbutylazine déséthyl	38P1TUV	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100	#
Simazine	38P1TUV	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100	#
Atrazine déisopropyl	38P1TUV	< 0.020	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100	#
Atrazine déisopropyl 2-hydroxy	38P1TUV	< 0.020	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100	#
Atrazine déséthyl déisopropyl	38P1TUV	0.048	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET108	0.100	#

38P1TUV ANALYSE (P1+TRIAZ+UV) EAU DE PRODUCTION (ARS38-2017)

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres mesurés.

Isabelle VECCHIOLI
Responsable de Laboratoire



